

SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE

# Offre de service de base en soins palliatifs et de fin de vie

---

## **Collaborateurs**

Groupe de travail ministériel Accès aux soins palliatifs et de fin de vie, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Comité des répondants en soins palliatifs et de fin de vie des établissements du réseau de la santé et des services du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

## **ÉDITION**

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse: <http://intranetreseau.rtss.qc.ca>

Le genre masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

## Table des matières

Clientèle cible.....	1
Principaux éléments de l'offre de service de base en SPFV.....	1
Description de l'offre de service de base en SPFV.....	1
Hierarchisation des soins et services .....	3
Références.....	5



La *Loi concernant les soins de fin de vie* (Québec, 2014) prévoit le droit, pour une personne, d'obtenir les soins de fin de vie que son état requiert. Le Plan de développement 2015-2020 en soins palliatifs et de fin de vie (SPFV) (MSSS, 2015) met de l'avant neuf grandes priorités devant guider l'organisation des soins et services en SPFV.

La présente offre de service précise les soins et les services jugés incontournables et devant être accessibles à toute personne identifiée comme nécessitant des SPFV, quel que soit le lieu où elle reçoit ces soins et services. À cette fin, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) recommande l'utilisation du guide « Approche palliative intégrée : Quand et comment » (Gagnon, 2018). Dans cette perspective, l'offre de service de base en SPFV s'intègre dans une hiérarchisation des soins et services (voir figure 1).

### **Clientèle cible**

Toute personne atteinte d'une maladie à pronostic réservé, installée et évolutive et ses proches aidants.

### **Principaux éléments de l'offre de service de base en SPFV**

L'offre de service de base en SPFV inclue, en tout temps et pour tous les milieux de soins, l'accès à ces principaux éléments :

1. Services médicaux et soins infirmiers 24/7 pour une prise en charge et un suivi adaptés aux besoins de la personne et de ses proches aidants;
2. Soins et services d'une équipe soignante, en mesure d'offrir des soins généraux selon l'approche palliative intégrée, composée minimalement des professionnels suivants : médecin, infirmière, pharmacien et travailleur social;
3. Services de soutien (disponibles pour l'équipe soignante) d'une équipe interdisciplinaire composée de professionnels détenant des compétences reconnues en SPFV;
4. Soins d'assistance offerts par des préposés aux bénéficiaires ou des auxiliaires aux services de santé et sociaux, au moment opportun et en fonction des besoins de la clientèle;
5. Aides techniques disponibles à domicile, au moment opportun et en fonction des besoins de la clientèle;
6. Soutien et accompagnement aux proches aidants et aux bénévoles.

### **Description de l'offre de service de base en SPFV**

Les éléments constituant l'offre de service de base en SPFV sont les suivants :

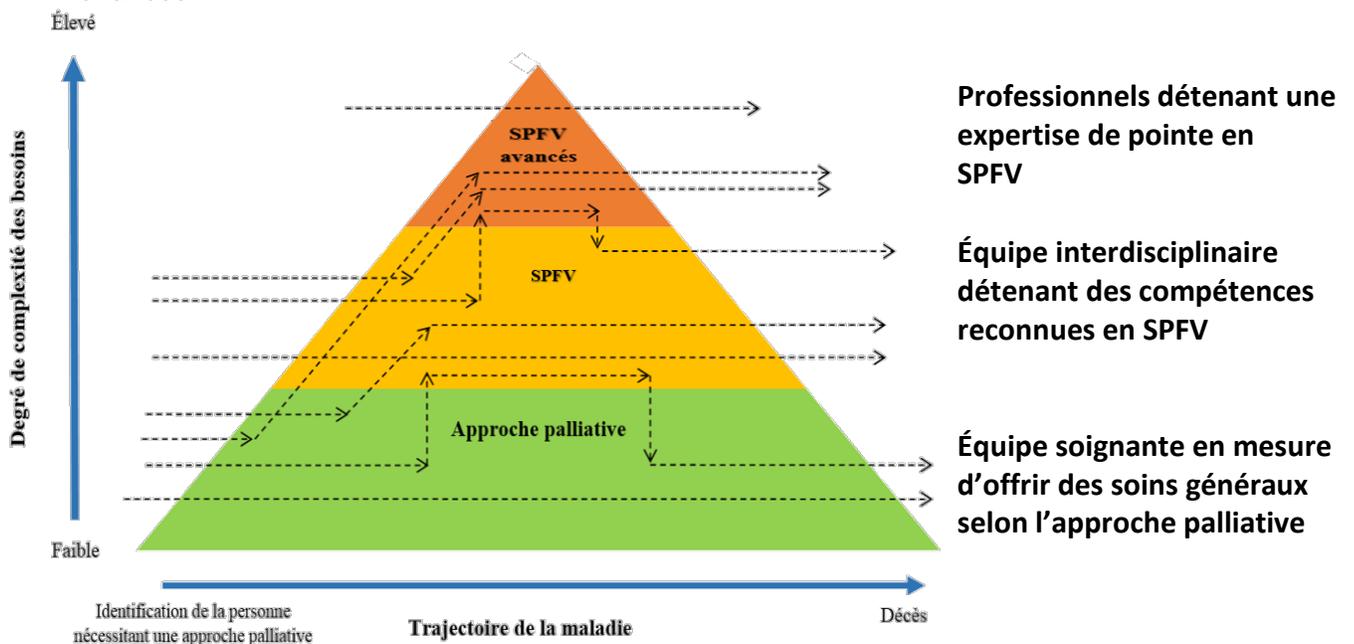
1. Services médicaux et soins infirmiers 24/7 pour une prise en charge et un suivi adaptés aux besoins de la personne et de ses proches aidants incluant :
  - L'accès à des soins à domicile ou à un lit dans lequel la personne peut recevoir des SPFV au moment jugé opportun selon son souhait et ses besoins;
  - L'enregistrement systématique de la clientèle en SPFV à la centrale 24/7 d'Info-Santé 811 en s'assurant de la mise à jour régulière de la fiche;

- La détermination du niveau de soins (Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS, 2016) et sa révision lorsque requis;
  - La disponibilité de la médication en temps opportun au chevet de la personne afin de pallier à l'aggravation subite des symptômes fréquents en fin de vie.
2. Soins et services d'une équipe soignante, en mesure d'offrir des soins généraux selon l'approche palliative intégrée, composée minimalement des professionnels suivants : médecin, infirmière, pharmacien et travailleur social. Ces professionnels doivent assumer les rôles suivants :
- Assurer une coordination clinique et psychosociale dans une approche interdisciplinaire;
  - Évaluer, en continu, la situation globale de la personne et de ses proches aidants et offrir des soins et services adaptés en fonction de leurs besoins;
  - Assurer l'accès prioritaire au moment opportun aux autres professionnels de l'équipe de soins en fonction des besoins de la personne et de ses proches aidants (physiothérapeute, ergothérapeute, inhalothérapeute, nutritionniste, psychologue, intervenant spirituel, etc.);
  - Posséder les compétences et les connaissances pour offrir des SPFV de première ligne de qualité;
  - Développer et maintenir le partenariat avec les prestataires de services travaillant à l'extérieur du réseau.
3. Services de soutien (disponibles pour l'équipe soignante) d'une équipe interdisciplinaire composée de professionnels détenant des compétences reconnues en SPFV :
- Les équipes soignantes ont accès à des professionnels avec des compétences reconnues en SPFV par des formations spécifiques dans ce domaine ou sur la base d'une pratique régulière en équipe interdisciplinaire en SPFV;
  - Les professionnels détenant des compétences reconnues en SPFV offrent, lorsque requis, des interventions avancées directement à la personne en SPFV ou en consultation à son équipe soignante.
4. Soins d'assistance offerts par des préposés aux bénéficiaires ou des auxiliaires aux services de santé et sociaux, au moment opportun et en fonction des besoins de la clientèle.
- Offrir de la formation adaptée aux besoins des préposés aux bénéficiaires et des auxiliaires aux services de santé et sociaux qui sont susceptibles d'offrir des SPFV à leur clientèle.
5. Aides techniques disponibles à domicile, au moment opportun et en fonction des besoins de la clientèle.

6. Soutien et accompagnement aux proches aidants et aux bénévoles :
- Offrir des services adaptés aux besoins des proches aidants (soutien psychosocial, répit, dépannage, suivi de deuil, etc.);
  - Offrir de la formation adaptée aux besoins des proches aidants et des bénévoles contribuant aux SPFV.

### Hiéarchisation des soins et services

La figure ci-dessous illustre la hiérarchisation de l'offre de service de base en SPFV. Ces soins et services sont offerts selon le degré de complexité des besoins de la clientèle en fonction des trois niveaux suivants : approche palliative, SPFV et SPFV avancés.



**Figure 1. Hiérarchisation de l'offre de service de base en SPFV (Adapté de Pallium Canada et Palliative Care Australia, 2018)**

Les lignes pointillées illustrent différents exemples de trajectoires de soins et services en SPFV

#### a) Approche palliative

Toute personne identifiée, à l'aide d'un outil de repérage ou autrement, bénéficiera d'une approche palliative le plus précocement possible. La personne qui ne présente pas de condition clinique ou psychosociale complexe peut être prise en charge par son équipe soignante habituelle ou par tout professionnel, quelle que soit sa spécialité et son lieu d'exercice. Cependant, il peut s'avérer utile de référer ces personnes vers une équipe interdisciplinaire détenant une expertise reconnue en SPFV dans les derniers mois étant donné les changements cliniques fréquents de cette étape de la vie.

#### b) SPFV

La personne nécessitant des SPFV est celle qui présente une condition clinique et/ou psychosociale complexe justifiant l'intervention de l'équipe interdisciplinaire détenant des compétences reconnues en SPFV. Elle sera prise en charge par cette équipe avec le soutien d'autres intervenants au besoin. L'équipe interdisciplinaire pourra aussi être disponible au besoin en soutien à l'équipe soignante ou pour consultation ponctuelle de la clientèle en SPFV.

#### c) SPFV avancés

La personne nécessitant des SPFV avancés est celle qui présente une condition clinique et/ou psychosociale de haute complexité. Pour répondre aux besoins médicaux et psychosociaux de cette clientèle, l'existence de trajectoires de soins et services impliquant des professionnels détenant une expertise de pointe en SPFV permettra d'offrir des interventions spécialisées en SPFV de façon ponctuelle ou continue, selon les besoins. Ces équipes sont disponibles surtout dans les milieux de soins universitaires destinés à l'enseignement et à la recherche.

## Références

Gagnon, Bruno (dir.). *Approche palliative intégrée : Quand et comment*. Traduction libre de l'outil *A Palliative Care Approach for Primary Care* adapté du Gold Standards Framework© et produit par Cancer Care Ontario (CCO), Québec, 2018.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). *Les niveaux de soins. Normes et standards de qualité*, 2016.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). *Plan de développement 2015-2020 en SPFV*, 2015.

Pallium Canada. *The Palliative Care Approach*. 2018. <https://pallium.ca/a-new-approach/the-palliative-care-approach/>.

Québec. *Loi concernant les soins de fin de vie*, RLRQ, c. S-32.0001, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2014.